

Image not found or type unknown



Terrain dans lotissement en baisse

Par **Asfaux**, le **08/11/2009** à **16:42**

Bonjour, rn j'ai acheté un terrain en 2006 dans un lotissement au prix de 22 euros le mètre carre hors taxe et étant donne que les autres terrains ne se vendent pas la municipalité a baisse les prix a 15 euros hors taxe. Je voudrais savoir si j'ai un recours pour recupere la différence.Merci